



A M B A - Arts Martiaux de Bois d'Arcy

<https://www.amba78.fr> - Tél : 06 83 17 44 75 - Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant Courturier
78390 Bois d'Arcy - contact@amba78.fr

Fiche Inscription **Saison 2017 / 2018**
Renouvellement
Certificat Médical A préciser "compétition" pour le **JUDO**
Attestation QS

Discipline :		Professeur :	
Adhérent	Nom :		Prénom :
	Adresse :		
	Code postal :		Ville :
	Né le : / /		Sexe :
	@mail :		N° licence:
	Tél :		Date d'inscription : / /
Cours	Jours	Horaires	Tarifs
			Cours
Observations Chèque...			Licence
			Adhésion 10,00
		Autres	
Autorisation d'utilisation de photographies (voir ci-dessous)		Montant total :	
Signature		Licences : FFJDA=37€ - FFAAA=25€ (enfant) 35€ (adulte)	

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES

Je, soussigné(e) (voir nom et prénom ci-dessus, ou du représentant légal s'il s'agit d'un mineur) autorise l'association Arts Martiaux de Bois d'Arcy (AMBA) à reproduire ou présenter la ou les photographies prises par l'AMBA représentée par un de ses adhérents, et me représentant, pour les usages suivants : publication dans une revue, un ouvrage, une publicité ou un journal de l'AMBA ou de la mairie de Bois d'Arcy, présentation en public lors d'une exposition, présentation sur le site internet de l'association accessible à l'adresse <https://www.amba78.fr> ou sur des brochures d'informations diffusées sur la commune de Bois d'Arcy.

Cette autorisation reste valable jusqu'à ce que je décide d'interrompre la publication de ces photographies, sur simple demande adressée par courriel à contact@amba78.fr ou par courrier postal : AMBA - Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier 78390 Bois d'Arcy.

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée ou à celle de mon enfant mineur.

Je déclare être responsable du mineur cité ci-dessus, ou avoir moi-même 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce document en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Document établi en deux exemplaires à Bois d'Arcy dont un m'a été remis.